



La CPTS Alaric ouvre un relais santé de proximité utilisant la téléconsultation assistée, bien au-delà de la simple cabine.

Rieux Minervois, le 4 février 2026 – Face à la pénurie de médecins sur le territoire de la **Communauté Professionnelle Territoriale de Santé de l'Alaric**, celle-ci porte une initiative innovante et profondément humaine qui vient renforcer l'accès aux soins : la mise en place d'un projet de téléconsultation médicale assistée et augmentée, en collaboration avec les infirmier·e·s des villages alentours.

L'humain au centre : la présence indispensable de l'infirmier

Contrairement aux télécabines où le patient est livré à lui-même face à un écran, notre solution repose sur le binôme médecin-infirmier.

Le patient est accompagné physiquement par un·e infirmier·e qu'il connaît, qui l'installera et réalisera les gestes techniques. Cette présence est rassurante, notamment pour les personnes âgées, les patients peu à l'aise avec le numérique ou ceux nécessitant un accompagnement renforcé.

Concernant les médecins qui assurent les consultations à distance, ils sont de la région de Narbonne ou de Toulouse.

Téléconsultation ou télécabine : quelle différence ?

Si la télécabine se limite souvent à un échange visuel, la téléconsultation augmentée utilise des dispositifs médicaux connectés de haute précision.

Nous avons fait le choix de nous équiper d'un chariot complet, grâce à des stéthoscopes, otoscopes connectés, le médecin à distance entend et voit comme s'il était présent, et garantit un examen clinique complet.

Les constantes (tension, saturation) sont prises par l'infirmier·e pour une interprétation sans erreur. Le diagnostic et les décisions médicales restent bien entendu du ressort du médecin.

La **téléconsultation permet d'assurer la continuité des soins**, en offrant une réponse collective et innovante aux patients sans médecin traitant, permettant un diagnostic fiable, là où la démographie médicale en déclin est insuffisante.

Une solution validée et régulée

Loin des solutions non régulées, notre projet s'appuie sur le dispositif Omedys pour garantir un cadre médical sécurisé. Ce dispositif est non seulement validé par l'ARS pour répondre aux besoins locaux, mais aussi reconnu par la CPAM et conforme aux directives du CNOM, assurant ainsi aux patients une prise en charge remboursée, éthique et totalement confidentielle.

« Nous ne voulons pas remplacer le médecin par une machine, mais prolonger sa main grâce à l'expertise de l'infirmier et à la performance technologique. Les infirmiers sont du territoire et connaissent leur patientèle, de plus les médecins derrière l'écran, sont des médecins exerçant ou ayant exercé au sein de la région Occitanie, ils ont une vision précise du maillage territorial et de l'offre de soins. » — [Dr GAY Bruno, Président de la CPTS Alaric et Médecin généraliste].

Vous souhaitez prendre rendez-vous, vous pouvez appeler le secrétariat au 04.49.41.00.70 (du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30).

À propos de la CPTS Alaric :

La CPTS Alaric est une association loi 1901, ayant pour mission de travailler notamment sur l'accès aux soins et la prévention en santé publique. Cette association est issue de la loi de modernisation du système de santé de 2016 et financée par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie. La CPTS Alaric est active depuis 4 ans sur le territoire.

À propos d'Omedys :

Les Organisations Territoriales de Télémédecine déployées par Omedys s'appuient sur les cabinets médicaux Télémédical Solution. Ces cabinets au statut libéral accueillent des médecins volontaires qui y pratiquent la téléconsultation pour des soins non programmés de médecine générale ainsi que le suivi des patients en attente de réintégration dans un parcours de soins auprès d'un médecin traitant.

Contact Presse : coordination@cpts-alaric.org